

Conférence CASWE-ACFTS 2024 :

Politique de lutte contre le harcèlement



I. À propos de la conférence

La Conférence Annuelle 2024 de la CASWE-ACFTS se tiendra du 17 au 20 juin à l'Université McGill. Le thème de la conférence de cette année est «*Le rôle du travail social dans la transformation du présent pour un avenir durable*». Elle vise à réunir un ensemble diversifié de chercheurs, de praticiens et de membres de la communauté, tant au niveau national qu'international.

Le programme de la conférence couvrira une gamme de sujets, des dernières découvertes de recherche aux pratiques innovantes. Elle met l'accent sur la construction de la communauté, le réseautage et la participation inclusive, offrant des opportunités pour les participant.e.s de se connecter avec des pairs, des mentors, des leaders de l'industrie et des défenseurs de la communauté.

CASWE-ACFTS est une organisation qui est engagée envers l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation (EDID). Elle est donc fière d'offrir un espace sûr et inclusif pour tous. Cela signifie que toute forme de harcèlement fondée sur la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, la taille corporelle, l'âge, l'état matrimonial, la situation de famille ou le handicap est strictement interdite.

Cette politique de lutte contre le harcèlement décrit les attentes que nous avons à l'égard de toute personne qui assiste ou participe à la conférence ou à toute autre réunion à l'Université York, y compris : les présentateurs, les panélistes, les invités, les universitaires, les étudiants, les praticiens, les activistes et les abolitionnistes.

II. Qu'est-ce que le harcèlement ?

Selon le Code des droits de l'homme, le harcèlement est défini comme tout comportement dont on sait ou devrait raisonnablement savoir qu'il est indésirable.

III. Ceci comprend, mais n'est pas limité à :

Blagues offensantes	Contact physique	Exposition de matériel offensant	Intimidation silencieuse ou comportement d'exclusion
Commentaires	Insultes, blagues et	Railleries et/ou	Approches sexuelles

	injures	intimidation	importunes
Gestes dévalorisants	Harcèlement sexuel de type "deal-for-deal" (chantage)	Harcèlement psychologique	Surveillance (stalking)

IV. Attentes

Cette conférence vise à favoriser une atmosphère chaleureuse qui permette d'élever les différentes perspectives et idées des universitaires, des étudiants diplômés, des décideurs politiques et des communautés racialisées dans le cadre de discussions critiques sur les problèmes qui affectent notre planète aujourd'hui. Les participants doivent donc prendre des mesures proactives, dans la mesure du possible, pour réduire le risque de préjudice.

L'environnement de travail et d'apprentissage hostile que le harcèlement engendre est incompatible avec l'objectif, la vision et les valeurs de l'ACFTS. Des mesures immédiates seront prises à l'encontre de toute personne ayant un comportement passible de sanctions pendant la Conférence CASWE-ACFTS.

V. Que faire si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, avez été harcelé ?

Les participants à la conférence CASWE-ACFTS sont encouragés à signaler immédiatement toute violation de la politique de lutte contre le harcèlement à la directrice générale, Carole Carpot, en personne ou par courrier électronique à l'adresse ed-dg@caswe-acfts.ca.

Si, pour quelque raison que ce soit, vous ne vous sentez pas à l'aise pour signaler cette violation à la directrice générale, veuillez la signaler au président du conseil d'administration, Jason Albert, à l'adresse jalbert@firstnationsuniversity.ca.

Si vous estimez que le harcèlement n'est pas traité de manière appropriée, nous vous encourageons à déposer une plainte pour violation des droits de l'homme. Pour ce faire, contactez le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario au numéro gratuit suivant : 1-866-598-0322

ATS : 416-326-2027 | Numéro sans frais 1-866-607-1240 | Site web : www.hrto.ca

Si le comportement harcelant s'aggrave ou si votre sécurité est menacée, contactez la police en composant le 911.

VI. Signalement

Toutes les personnes présentes sur le site de la conférence sont tenues de respecter la présente politique de lutte contre le harcèlement lors de tous les événements et activités. Tout rapport de mauvaise conduite sera transmis par le directeur exécutif ou le président du conseil d'administration au comité exécutif et à toute autre tierce partie concernée, qui décideront d'éventuelles actions ou répercussions à plus long terme.

Tous les individus doivent également respecter le code de conduite de la Fédération.

[Code-of-conduct-FR-Sep-22.pdf \(swoogo.com\)](#)

Les représailles à l'encontre de toute personne qui choisit de signaler une expérience de harcèlement sont interdites.